

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous invitons nos lecteurs à lire attentivement la bulle d'indiction du jubilé que nous publions en tête de la présente livraison de notre revue.

C'est un document superbe.

—Les journaux d'Europe nous apportent le texte de l'adresse au Souverain Pontife lue par le T. C. Frère Robustien, procureur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes à Rome et postulateur de la cause du bienheureux de la Salle, lors de la promulgation du récent décret sur la canonisation de ce dernier.

La voici :

Très Saint-Père,

Le décret que Votre Sainteté daigne promulguer aujourd'hui remplit notre famille religieuse d'une immense consolation, surtout dans ces heures d'angoisse, et pénètre chacun de ses membres de la plus vive reconnaissance.

Délégué par notre supérieur général, en ce moment empêché par sa santé de faire le voyage de Rome, j'en offre humblement à Votre Sainteté, en son nom et au nom de tous les frères, la très respectueuse et très filiale expression.

Grâce à votre paternelle bienveillance, Très Saint-Père, nous pouvons espérer que bientôt l'auréole des saints brillera au front de notre bien-aimé fondateur. Que Votre Sainteté soit à jamais bénie d'avoir comblé ce vœu le plus ardent de nos âmes.

Cette glorification de l'apôtre des écoles chrétiennes sera, nous en sommes convaincus, un auguste et très efficace enseignement en ce temps où l'on voudrait arracher l'enfance à l'Eglise et la soustraire à son influence maternelle. Quant à nous, elle nous rappellera que plus que jamais nous devons nous efforcer de préparer à la sainte Eglise et à la société civile des hommes de foi et de vertu, et réaliser ainsi, dans l'œuvre qui nous est confiée, l'idéal que poursuit pendant plus de quarante ans le bienheureux de la Salle.

Très Saint-Père, il y a deux ans, notre supérieur général, prosterné à vos pieds, osait assurer à Votre Sainteté que l'Institut prierait avec tant de ferveur que ce serait elle-même qui procéderait à la canonisation de notre père et fondateur : nos prières sont pleinement exaucées. Dieu, nous en avons l'entière confiance, donnera encore, pour le bien de son Eglise, de longs jours à l'auguste Léon XIII, et ce sera ce glorieux Pontife qui, de sa main, inscrira le nom de Jean-Baptiste de la Salle au catalogue des saints.

En attendant ce jour béni, nous vous prions, Très Saint Père, de daigner nous accorder la bénédiction apostolique.

—Nous lisons dans la *Croix* :

La Sacrée Congrégation des Rites vient d'approuver, dans la séance du 9 mai, le procès apostolique qui conclut à la reconnais-